

La Ville veut protéger la maison Van der Schrick

LIÈGE

L'échevine MR Christine Defraigne souhaite son inscription sur la liste de sauvegarde.

Le 9 mars dernier, nous relayions dans nos pages l'alerte donnée par le docteur en histoire de l'art et responsable scientifique du GAR-Archives d'architecture, Sébastien Charlier, quant à l'abandon et la dégradation de la maison Van der Schrick, rue du Vieux Mayeur 38 à Liège. Une bâtisse d'intérêt patrimonial, "exemple majeur de l'Art nouveau liégeois", construite en 1905 par l'architecte liégeois Paul Jaspar, et pastillée à l'Inventaire du patrimoine immobilier.

Pour l'heure, la police de Liège s'est rendue à trois reprises sur place pour assurer la sécurité du bien. "La première en juin-juillet pour poser un panneau sur une fenêtre cassée, la seconde pour placer un panneau sur une fenêtre latérale, et la dernière fois pour obstruer la porte d'entrée", indique la Ville de Liège dans un communiqué.

Ni le département de l'Urbanisme de la Ville de Liège, ni l'Awap ne disent avoir été contactés pour des travaux ou une demande de permis. Ceux-ci n'ont aucun pouvoir d'intervention, excepté en cas de travaux, où l'Awap doit être consultée puisque le

bien est pastillé.

Les services de l'Urbanisme ont envoyé, le 9 mars dernier, un inspecteur "qui a vérifié si des travaux sont engagés ou des infractions urbanistiques sont commises, ce qui fut le cas", informe la Ville.

Protéger le bien

Consciente de ne pouvoir se substituer au propriétaire du bien, la première échevine, Christine Defraigne, en charge de l'Urbanisme (MR), entend dès lors sensibiliser la ministre du Patrimoine Valérie De Bue quant au caractère patrimonial et architectural que revêt la demeure pour son inscription sur la liste de sauvegarde, et réunir un groupe de travail (Awap et CRMSF) à ce sujet. Si elle est accordée, cette inscription offrirait au bien une protection temporaire de 12 mois dans l'attente d'un éventuel classement. "Ce bien nous rappelle que le patrimoine est d'une richesse et d'une diversité inouïes qui façonne notre territoire liégeois. Il est notre plus bel héritage, notre mémoire collective. Il contribue à l'attractivité de notre ville, et nous nous devons de le protéger", commente la première échevine.

A.Q.



La maison Van der Schrick, rue du Vieux Mayeur 38 à Liège, est un exemple majeur de l'Art nouveau liégeois. © D.R.